

Montpellier le 09-07-18

SARL

& Associés

Caroline PARENT-~~GROS~~
10 B Rue des naigeons
21200 BEAUNE**DEVIS D201807-57**
Relookage habillage Caroline Parent.**- Recherche et création pour le relookage de l'étiquette Caroline Parent***Recherche sur différentes mises en page, polices de caractère et nuances de rouge en harmonie avec l'illustration identité de la marque.**3 propositions sur 1 appellation.**La piste choisie pourra être déclinée sur toutes les autres appellations par l'imprimeur, fichier source fournis.*

.....500 €

Après finalisation, envoi par mail des fichiers utilisables pour impression, compris dans la création.**Total.....500 €**

TVA non applicable, article 293B du Code Général des Impôts

POUR INFORMATION :
en cas de trop nombreuses modifications (au-delà de 3), AD'Créativ se réserve le droit de facturer le dépassement sur une base horaire de 75 €.

TVA non applicable, article 293B du Code Général des Impôts

SIGNATURE CLIENT* : *Bon pour accord*
SARL CAROLINE PARENT
& ASSOCIES10 B rue des Naigeons
21200 BEAUNE - FRANCE
RCS DIJON 498 856 595
Accise FR 007 859 E 0658***Par cette signature, le projet est planifié. Aussi, le client s'engage à respecter les conditions d'AD'Créativ ci-dessous.**

Modalités de paiement :

Mode de règlement : chèque ou virement bancaire.

Le règlement de la facture s'effectue dans un délai immédiat après sa réception.

En cas de retard de paiement de facture, AD'Créativ se voit dans le droit de demander des pénalités de retard, exigibles dès le lendemain de la date de règlement indiquée sur les factures, au taux légal de **0,12% par jour de retard**. Par application de la loi du 22 mars 2012 relative à la simplification du droit, depuis le 1er janvier 2013, une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement est due en cas de retard de paiement dans les transactions commerciales. Ainsi, pour les créances dont le délai de paiement a commencé à courir à compter de cette date, AD'Creativ réclamera, en plus des pénalités de retard dues de plein droit, cette **indemnité forfaitaire de 40 euros**.